

A Golfe-Juan, le 8 Février 2023,

Les pêcheurs de la prud'homie d'Antibes et Golfe-Juan vous présentent les arguments justifiant notre désaccord sur le projet d'installation d'une nouvelle ferme aquacole industrielle dans le Golfe Juan.

Depuis 35 ans, l'aquaculture dans le golfe est raisonnée et à taille humaine. Cependant, ce projet, visant à doubler la production actuelle de poissons, serait une catastrophe pour la faune et la flore ainsi que pour notre littoral. En effet, cette activité n'est pas neutre en rejets divers (matières fécales, mucus, aliments non consommés et produits chimiques vétérinaires). Tous ces rejets seraient, au meilleur des cas, doublés.

Ce projet situé en zone Natura 2000, avoisinerait une aire marine protégée. De plus, le Golfe Juan est une zone très fréquentée par la plaisance et la grande plaisance, parfois même par les paquebots faisant escale à Cannes, lors de fort vent d'ouest. Il est évident que l'installation de cette infrastructure gigantesque (3 stades de football en surface et 15 sur le fond), située en plein milieu du trafic maritime entre Cannes et Antibes serait très dangereuse.

Ensuite, de part sa taille (12 hectares), les pêcheurs professionnels seraient grandement impactés par l'impossibilité d'exploiter cette zone qui est habituellement travaillée tout au long de l'année.

De part de la situation géographique et économique de la région, les pêcheurs professionnels sont déjà largement handicapés et restreints dans leur activité. En effet, la plaisance nous empêche de travailler correctement la majeure partie de l'année. Par conséquent, l'installation de cette nouvelle structure aquacole serait un désastre pour notre métier.

Pour conclure, nous alertons les pouvoirs publics de cette future catastrophe sur l'environnement et notre littoral déjà bien impactés par l'activité humaine.

Les pêcheurs de la prud'homie d'Antibes et Golfe-Juan